



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Paris, le 28 mars 2018

INVITATION PRESSE

Déplacement sur les nouvelles formes de travail dont le télétravail

A l'Espace de co-working "le 50"

50, avenue Léon Crété – 78 490 Méré (Yvelines)

Vendredi 30 mars à 11h00

Muriel PENICAUD, ministre du Travail, se rendra à l'espace de travail partagé « le 50 Coworking » pour rencontrer des salariés et des indépendants qui travaillent à distance.

Destiné aux indépendants, aux professions libérales, aux salariés nomades, « le 50 Coworking » est une alternative aux organisations traditionnelles du travail. Il mutualise les ressources et crée un tissu collaboratif entre ses usagers. Lors de la visite, la ministre échangera avec des salariés et des chefs d'entreprise qui ont recours au télétravail.

Le télétravail est un droit nouveau créé par la loi pour le renforcement du dialogue social. Ce droit permet une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle.

Déroulé prévisionnel

11h00 Visite de l'espace « le 50 Coworking » suivie d'échanges avec les différents profils de télétravailleurs :

- Echanges avec des responsables d'une PME et d'une grande entreprise qui ont recours au télétravail ainsi que leurs salariés,
- Echanges avec un propriétaire de coworking sur les apports du télétravail,
- Echanges avec une salariée ayant participé à l'expérimentation sur le télétravail, menée par la région Ile-de-France.

12h00 Point presse

Plus d'informations sur le télétravail :

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/mode-d-emploi-teletravail>

Merci de vous accréditer par retour de mail : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr